

Mme Céline Gerardot
PREVIATECH SARL
11 Rue de Lorraine
54370 MAIXE

Vandoeuvre, le 28 Juin 2017

Département formation

Contact : secretariat.cnh@inrs.fr

Ref : F2017/GME/115/729588

Objet : Demande d'habilitation Prévention des risques liés à l'activité physique - industrie, BTP, commerce

Madame, Monsieur,

Faisant suite à la demande d'habilitation de votre organisme au dispositif de formation :

| Acteur Prap-IBC

et à l'examen de votre dossier par votre CARSAT/CRAM/CGSS/CSS de rattachement et par la commission Nationale d'Habilitation qui s'est réunie le 31/05/2017, nous avons le plaisir de vous informer que votre organisme :

Est habilité à dispenser la formation pour une durée de 5 ans à partir du 31/05/2017 jusqu'au 31/05/2022

sous réserve du respect du cahier des charges établi par le réseau prévention. Pour cette période, il vous est attribué le numéro d'habilitation suivant : 1227007/2017/Prap-IBC-01/O/09

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.



Gérard Moutche
Chef du département Formation de l'INRS